

Baccalauréat Professionnel
Accompagnement Soins et Services à la Personne
Options « A domicile » et « En structure »

ÉPREUVE E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

SESSION 2016

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 4 pages ;
- d'un dossier technique de 5 pages.

Ce sujet comporte 1 annexe à rendre avec la copie (page 4).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1611-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/4

L'IME « Le petit bonheur » accueille 44 enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans orientés par la CDAPH :

- 10 présentant une déficience intellectuelle profonde, avec troubles associés, en internat
- 24 sont polyhandicapés accueillis en internat
- 10 sont polyhandicapés accueillis en demi-pension

L'IME est un lieu d'accueil favorisant l'épanouissement optimum des capacités des usagers.

Les activités proposées sont adaptées à l'âge et à la pathologie des enfants. Elles viennent compléter un accompagnement social et pédagogique ainsi qu'une prise en charge médicale et paramédicale.

L'IME reçoit régulièrement des stagiaires que le personnel s'attache à accompagner.

Les repas sont distribués en liaison chaude. Mardi, quelques heures après le déjeuner, plusieurs enfants souffrent de douleurs abdominales et de vomissements. Les analyses des plats témoins confirment qu'il s'agit d'une TIAC.

Partie 1 : L'IME

/ 16 points

1.1. Présenter trois caractéristiques d'un IME.

1.2. Préciser l'obligation professionnelle que doit respecter le personnel en matière d'informations relatives aux usagers de la structure.

1.3. Énoncer quatre rôles du tuteur dans le cadre du suivi de stagiaires dans la structure.

1.4. Présenter quatre grands principes de la loi 2005 en faveur des personnes en situation de handicap.

1.5. Présenter les missions de la MDPH.

Partie 2 : Sarah B

/ 18 points

2.1. Présenter les différentes origines des handicaps et illustrer par des exemples. Identifier celui de Sarah et justifier la réponse.

2.2. Déterminer les activités manuelles qui pourraient être adaptées et proposées à Sarah pour trois ateliers mis en place à l'IME et justifier.

2.3. Présenter trois aides techniques aux repas adaptées à la situation de Sarah et justifier leur utilisation.

2.4. Présenter les éléments intervenant dans l'appétit et justifier l'intérêt de l'éducation alimentaire.

BCP ASSP	Code : 1611-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/4

Partie 3 : Myriam D**/ 20 points**

- 3.1. Identifier l'origine du handicap dont souffre Myriam D. Justifier la réponse.
- 3.2. Citer les réactions possibles de la famille face au handicap de Myriam D.
- 3.3. Justifier l'exercice de l'autorité parentale pour Myriam D. et énumérer les droits et les devoirs liés à l'autorité parentale.
- 3.4. Caractériser la glycémie et en décrire le mécanisme de régulation.
- 3.5. Identifier les signes d'une hypoglycémie et préciser la conduite à tenir.
- 3.6. Caractériser la boulimie et énoncer les conséquences à long terme que ce trouble peut provoquer.

Partie 4 : Jules F**/ 15 points**

- 4.1. Indiquer le risque encouru par Jules, les signes en cas d'ingestion d'un petit déjeuner servi à l'IME et caractériser la réaction de l'organisme mise en jeu.
- 4.2. Proposer et justifier l'adaptation pour Jules du petit déjeuner servi à l'IME.
- 4.3. Compléter le schéma en annexe 1 page 5 (à rendre avec la copie).
- 4.4. Expliquer en quoi l'asthme peut gêner la respiration.

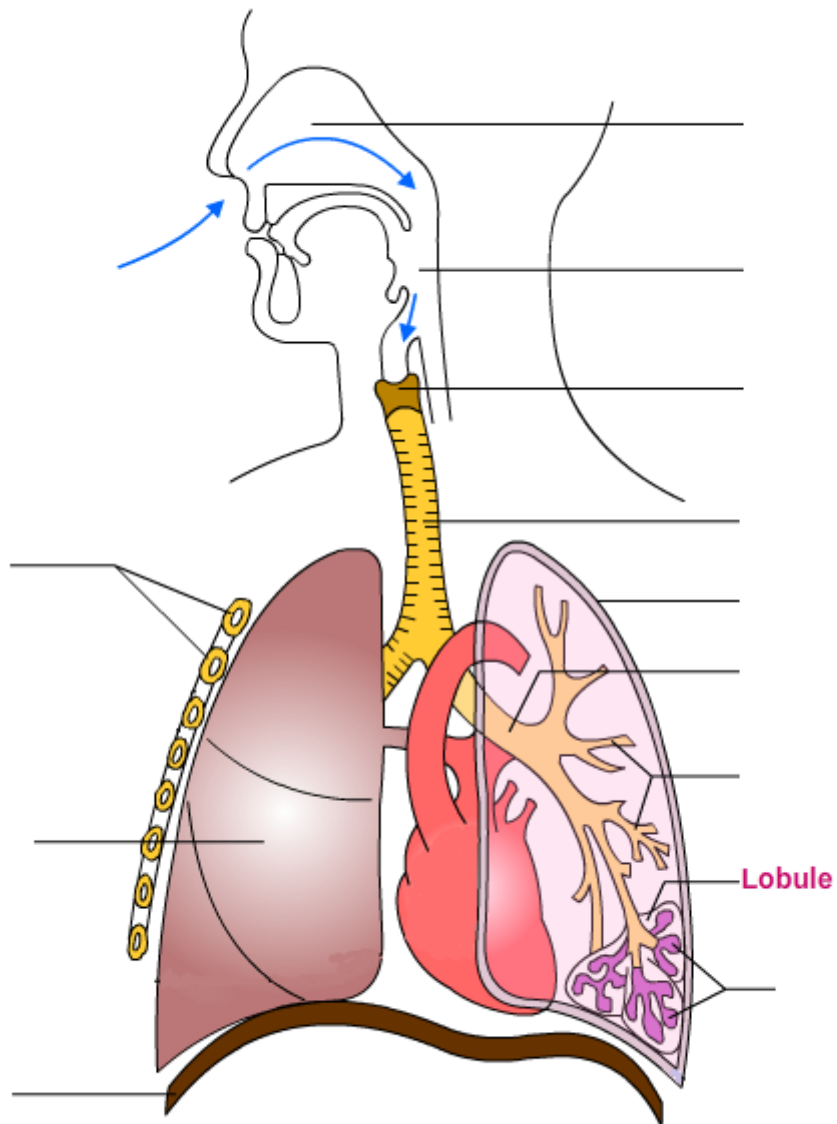
Partie 5 : Intoxications alimentaires à l'IME**/ 11 points**

- 5.1. Caractériser une TIAC.
- 5.2. Repérer l'aliment responsable de la TIAC à l'IME. Justifier la réponse.
- 5.3. Énoncer les pratiques professionnelles différentes à mettre en œuvre pour prévenir les TIAC et justifier.
- 5.4. Indiquer les quatre facteurs intervenant dans les opérations de nettoyage et expliquer leur interdépendance.

BCP ASSP	Code : 1611-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/4

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**ANNEXE 1 :
A RENDRE AVEC LA COPIE**



Titre :-----

Source : <http://www.paramed-prepa.com/>

BCP ASSP	Code : 1611-ASP T 2	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/4